

Le 15 septembre 2013

Qu' adviendra-t-il de Cayenne ?

En novembre 2009, Monsieur Maurice Georges, DSNA, venait à Cayenne et constatait des dysfonctionnements au sein du Centre de Contrôle. Il mettait alors en place le plan DSNA/Cayenne dans le but de remettre en route un organisme oublié de tous. Monsieur Frédéric Médioni de la DO était chargé du suivi de ce plan. Depuis lors, nous n'avons jamais eu de nouvelles, ni de l'un, ni de l'autre, si ce n'est pour avoir d'autres promesses non tenues.

Nous avons, le 4 septembre, eu la visite de Monsieur SEGONI, inspecteur santé et sécurité au travail. Alors que la totalité des informations liées au Centre de Contrôle nous sont communiquées par le biais de nos mails personnels, la venue de Monsieur SEGONI nous a été annoncée sur nos mails professionnels 24h avant son arrivée. Il en a d'ailleurs été surpris étant donné que l'information avait été donnée à l'encadrement il y a plusieurs mois. La volonté de dissimuler l'information au plus grand nombre est évidemment incontestable. Malgré tout, certaines informations nous ont été rapportées et les conditions de travail que nous devons subir au quotidien n'ont pas échappé à cet inspecteur. La façon dont l'information a été diffusée non plus. Au-delà de la surprise, cette dissimulation l'a choqué et l'a conforté dans l'idée qu'il s'était déjà faite à propos de la mauvaise gestion. Les responsables sont multiples et connus de tous. Pas seulement à Cayenne d'ailleurs...

Par cette information intersyndicale 100% des contrôleurs de Cayenne et nombre des agents des autres corps de notre centre, entendent alerter le plus haut niveau de la hiérarchie sur la façon dont ils sont traités.

Que nous conseillez-vous pour attirer l'attention sur nos si nombreux problèmes. Le recours à la grève ?

Monsieur SEGONI a laissé entendre que son rapport serait dramatique concernant Cayenne. Nous attendons la réaction du Directeur Général de l'Aviation Civile, seule entité qui, jusqu'alors n'a jamais exprimé d'avis sur la situation de notre centre de contrôle qui ne ressemble à aucun autre. Si rien ne se passe, nous comprendrons que la réponse à notre question est : « oui ».

Notre site : www.icna.fr

Vos représentants locaux : soca@icna.fr